Vice-président ou vice-présidente des relations extérieures et des communications

Fondation canadienne pour l’innovation (FCI)

Emplacement : *Ottawa, Ontario*

La Fondation canadienne pour l’innovation (FCI) repose sur les idéaux suivants : voir grand et investir dans des secteurs qui comptent pour la population canadienne. Depuis sa création, la FCI a versé des contributions de plus de 10 milliards de dollars pour veiller à ce que les équipes de recherche canadiennes disposent des outils – laboratoires, installations et équipement de pointe – dont elles ont besoin pour repousser les frontières de la connaissance dans toutes les disciplines, ainsi que pour participer à l’ensemble du processus de recherche, de la découverte au développement de la technologie. Ceci permet aux esprits les plus brillants d’améliorer les résultats pour la santé et de contribuer à un environnement plus propre et plus vert, à l’élaboration de politiques fondées sur des données probantes, au caractère concurrentiel des entreprises canadiennes, à la formation de la prochaine génération d’innovateurs et d’innovatrices, ainsi qu’à la vitalité, à la santé et à la prospérité des collectivités. C’est dans ce contexte dynamique que la FCI est à la recherche de son prochain vice-président ou vice-présidente des relations extérieures et des communications, afin de contribuer à l’organisation en tant que l’un des principaux contributeurs à la recherche de calibre mondial au Canada.

Sous la responsabilité du président-directeur général, le vice-président ou la vice-présidente des relations extérieures et des communications dirige une équipe de professionnels à haut rendement, en favorisant une culture de collaboration qui encourage l’innovation. À ce titre, le vice-président ou la vice-présidente renforce la réputation de l’organisation auprès des parties prenantes en concevant, en développant et en mettant en œuvre une stratégie de communication interne et externe complète. Cette personne représente l’organisation dans les domaines de la législation, des relations avec les parties prenantes et des relations nationales et internationales. Elle joue le rôle d’ambassadeur et de porte-parole pour favoriser une communication ouverte avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu’avec les partenaires et les établissements universitaires.

En tant que candidat·e idéal·e, vous êtes un communicateur influent, un coach et un mentor compétent, réputé pour ses capacités exceptionnelles en matière de relations interpersonnelles et de réseautage. Vous avez fait vos preuves dans l’élaboration de stratégies de relations publiques qui renforcent les relations de la FCI avec des principaux publics externes, y compris des partenaires organisationnels et des entités gouvernementales. En outre, vous excellez dans la pensée stratégique qui transforme les idées en actions. Votre rôle en tant que membre visionnaire et collaborateur de l’équipe de direction est essentiel, car vous apportez des idées audacieuses et une volonté inébranlable d’aider la FCI à atteindre ses objectifs en matière d’affaires extérieures. Votre compréhension de la recherche et de l’infrastructure de recherche dans divers domaines, tels que la santé, l’ingénierie, la technologie et les sciences naturelles et sociales, ainsi que votre capacité à communiquer en anglais et en français, renforcera considérablement les relations de la FCI avec les gouvernements et les parties prenantes.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature et les documents connexes à Maja Messam (mmessam@boyden.com) en indiquant ***le titre du poste à la ligne de l’objet de votre courriel.***

*Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Nous communiquerons toutefois uniquement avec les personnes dont la candidature sera prise en considération.*

*La FCI s’engage à créer des milieux de travail diversifiés, équitables, inclusifs et accessibles et invite les personnes susceptibles de contribuer à la diversification du personnel à poser leur candidature, y compris, mais sans s’y limiter, les femmes, les personnes racialisées, les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes de toute orientation sexuelle ou identité de genre.*